



Canada



Régate internationale planche à voile CORK 2018

Du 9 au 12 août 2018
CORK/Sail Kingston et Voile Canada
Kingston, Ontario (Canada)

Avis de course

Championnat junior (U19) RS:X 8.5 Voile Canada
Championnat (U17) Techno 293 Voile Canada
Championnat senior RS:X 8.5 et 9.5 Voile Canada
Championnat raceboard et Kona CORK International

1 RÈGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les *Règles de course à la voile (RCV) – Règles de compétition pour les planches à voile*.
- 1.2 Les [prescriptions de l'autorité nationale canadienne](#) s'appliqueront. La prescription suivante peut requérir une préparation à l'avance : RCV 46 – Personne responsable – Voile Canada prescrit que la personne responsable désignée doit, si elle est résidente du Canada, être membre d'un club affilié de Voile Canada.
- 1.3 En cas de conflit dans la traduction, le texte anglais prévaudra.

2 PUBLICITÉ

- 2.1 Les planches peuvent être tenues d'afficher des publicités choisies et fournies par l'autorité organisatrice, comme le permet le règlement 20 de World Sailing.

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à toutes les planches en règle des classes Raceboard, Kona, ID2, RS:X 8.5, RS:X 9.5 et Techno 293 qui respectent les règles de jauge applicables. Les concurrents devront avoir complété l'inscription et s'être acquittés des frais de participation pour les épreuves et autres activités ainsi que les réceptions avant l'ouverture officielle des compétitions. Les participants canadiens doivent aussi satisfaire aux critères d'adhésion énoncés à l'Annexe 1.
- 3.2 Les événements U19 sont ouverts aux participants nés entre 2000 et 2004. Les événements U17 sont ouverts aux participants nés entre 2002 et 2005. Les documents considérés comme une **preuve d'âge** valide sont énumérés à l'Annexe 1.
- 3.3 Tous les concurrents de moins de 18 ans doivent fournir une DÉCLARATION PARENTALE signée avant le début des courses. Cette déclaration, ci-jointe, se trouve également [ici](#).

3.4 Les concurrents de moins de 19 ans qui s'inscrivent à la régata conviennent qu'ils ont lu le [Code de conduite junior de Voile Canada](#) et s'engagent à le respecter pendant toute la régata.

4 DROITS À PAYER (nous acceptons VISA, MC, cartes de débit, mandats, traites bancaires et argent comptant)

4.1 Ces droits comprennent les courses, un souvenir de la régata et des collations après les courses, ainsi qu'une participation aux droits d'utilisation des installations perçus par la Ville de Kingston.

4.2 Barème des droits d'inscription

Date	Montant
Demande et droits d'inscription reçus au plus tard le 15 juillet 2018	209 \$ CA + 13 % TVH
Après le 15 juillet 2018	261 \$ CA + 13 % TVH

4.3 L'inscription en ligne et en personne se termine le jeudi 9 août à 18 h. Tous les concurrents préinscrits doivent s'enregistrer au bureau d'enregistrement de CORK avant la fin de la période désignée. Tout enregistrement après cette date doit être autorisé par l'autorité organisatrice.

5 FORMAT DE COURSE

5.1 Les championnats seront une épreuve ouverte de course sur parcours comportant une seule discipline.

5.2 Si le nombre de participants le justifie, hommes, femmes, garçons et filles pourront courir ensemble.

5.3 Des départs séparés peuvent être donnés pour les classes énumérées au point 3.1.

6 PROGRAMME

6.1

Date	Heure	Description
Jeudi 9 août	Toute la journée	Ouverture du site aux concurrents. Les personnes qui voudraient arriver plus tôt doivent avoir l'assentiment de l'autorité organisatrice et pourront se voir imposer des frais à la journée.
	Midi – 18 h	Inscription et enregistrement au POP (bureau d'enregistrement CORK)
Vendredi 10 août	9 h	Réunion des entraîneurs
	Midi	1 ^{er} signal d'avertissement (toutes les flottes), les courses ultérieures suivant dès que possible
	Après les courses	Collation
Samedi 11 août	9 h	Réunion des entraîneurs
	11 h	Signal d'avertissement pour la prochaine course, les courses ultérieures suivant dès que possible
	Après les courses	Collation
Dimanche 12 août	9 h	Réunion des entraîneurs
	11 h	Signal d'avertissement pour la prochaine course, les courses ultérieures suivant dès que possible
	Après les courses	Collations et prix

* Lors de la dernière journée, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 h.

6.2 Nombre de courses

Classe/flotte	Nombre	Courses/jour
Raceboard, ID2	9	3
Kona	9	3
RS:X 8.5 et 9.5	9	3
Techno 293	9	3

7 INSPECTION DE L'ÉQUIPEMENT

7.1 L'équipement pourra être inspecté à tout moment pendant la régata.

7.2 Sauf indication contraire de l'autorité organisatrice, les planches et l'équipement doivent être rangés, mis à l'eau et sortis de l'eau dans la zone désignée du site.

8 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles à l'enregistrement et pourraient être publiées en ligne au www.cork.org.

9 CLASSEMENT

9.1 Trois courses doivent être validées afin de constituer une série.

9.2 (a) Lorsque moins de cinq courses ont été validées, le score du bateau dans la série sera le total des scores de ses courses.

(b) Lorsque cinq à neuf courses ont été validées, le score du bateau dans la série sera le total des scores de ses courses en retirant le plus mauvais.

9.3 Les divisions peuvent courir ensemble. Un classement général sera établi pour l'ensemble de la flotte. Les rangs au sein d'une division seront tirés du classement général.

10 PRIX

Championnats de Voile Canada

10.1 Des médailles de Voile Canada seront remises aux trois premiers du classement général des classes RS:X 9.5 et RS:X 8.5, ainsi que des catégories U19 en RS:X 8.5 et U17 en Techno 293.

10.2 Dans les classes Raceboard et Kona, des médailles seront remises aux trois premiers.

10.3 D'autres prix pourraient être décernés en fonction du nombre de concurrents par flotte.

11 ENTRAÎNEURS ET BATEAUX D'ENTRAÎNEUR OU BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

11.1 Les entraîneurs et les accompagnateurs doivent s'inscrire en personne et énumérer les concurrents et flottes qu'ils entraînent ou accompagnent à la section Notes/Commentaires. Un pavillon numéroté leur sera remis lorsqu'ils confirmeront leur inscription et doit flotter sur la planche. Les entraîneurs sont invités à participer aux collations d'après-course. Il n'y a pas de droits d'inscription pour les entraîneurs, mais un dépôt de 20 \$ leur est demandé pour le pavillon. Les entraîneurs et les accompagnateurs sont tenus d'écouter le canal de course de CORK sur leurs radios VHF et de se rendre disponibles en cas d'incident de sécurité. Les entraîneurs sont attendus à la réunion des entraîneurs chaque matin. Les instructions de course peuvent contenir d'autres exigences pour les entraîneurs lorsqu'ils sont sur l'eau.

11.2 Tous les entraîneurs et accompagnateurs confirment, en s'inscrivant, qu'ils ont lu et s'engagent à respecter le [Code de conduite des entraîneurs de Voile Canada](#).

12 **AUTORISATION D'UTILISER PHOTOS ET VIDÉOS**

En participant à la régata, les concurrents autorisent la publication, sans rémunération, de toute photo ou vidéo prises d'eux-mêmes ou de leur planche pendant la régata, dans tous les médias, et ce à des fins publicitaires, rédactionnelles ou d'information.

13 **DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ**

La RCV 4 stipule que « [l]a décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité ». La voile est un sport imprévisible; par conséquent, sa pratique comprend un risque inhérent. En participant à l'épreuve, les concurrents acceptent et reconnaissent ce qui suit :

- a) Ils sont conscients du risque inhérent que comporte la pratique du sport et acceptent la responsabilité de s'y exposer et d'y exposer leur planche pendant l'événement.
- b) Ils sont responsables de leur propre sécurité et de celle de planche et de leurs biens, qu'ils soient à flot ou à terre.
- c) Ils assument la responsabilité des blessures, dommages ou pertes résultant de leurs actes ou d'une omission.
- d) Ils sont aptes à participer à l'événement et leur planche est en bon état et prête à appareiller.
- e) Le fait que l'organisateur fournisse une équipe de régie de course, des bateaux patrouilleurs, des officiels et des bénévoles ne les décharge pas de leurs responsabilités.
- f) La mise à disposition des bateaux patrouilleurs est limitée à l'aide qui peut être apportée dans les circonstances, surtout dans des conditions météorologiques extrêmes.

Renseignements supplémentaires (ne font pas partie de l'avis de course)

Pour tout autre renseignement sur l'hébergement, la façon de se rendre à CORK, la location de planches, les services d'équipement et les loisirs dans la région, consultez le www.cork.org ou communiquez avec le secrétariat de CORK par courriel (sail@cork.org) ou par téléphone (+1 613 545-1322).

Prescriptions de Voile Canada :

https://www.sailing.ca/files/Prescriptions_de_Voile_Canada_RRS_2017_2020.pdf

Annexe 1 :

Application des RCV 46 et 75 pour déterminer l'admissibilité des concurrents aux courses de Voile Canada et aux compétitions au Canada

Pour être admissibles à la course, les concurrents doivent montrer à l'inscription :

1. Une carte d'adhésion de Voile Canada (et une preuve d'âge valide pour les événements avec restriction d'âge).

ou

2. Une preuve d'adhésion à un club membre de Voile Canada, à un autre organisme membre de Voile Canada ou à une autorité nationale membre (ANM) de World Sailing* (et une preuve d'âge valide pour les événements avec restriction d'âge).

Tout compétiteur sans

- carte d'adhésion de Voile Canada,
- preuve d'adhésion à un club membre de Voile Canada ou à un autre organisme membre de Voile Canada,
- preuve d'adhésion à une autre ANM de World Sailing peut obtenir une carte de participation, qu'il pourra acheter au bureau d'enregistrement. Cette carte de participation n'est valable que pour la compétition en question.

Les *cartes d'adhésion de Voile Canada* sont délivrées par les associations provinciales de voile, qui les délivrent aux clubs membres de Voile Canada. Les directeurs et les gérants des clubs les délivrent ensuite à leurs membres.

Preuve d'âge – Constituent une preuve d'âge :

- un passeport valide;
- une pièce d'identité émise par le gouvernement provincial, ex. permis de conduire, carte santé;
- une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement municipal, sur laquelle figurent le nom complet et la date de naissance;
- une pièce d'identité avec photo émise par un établissement scolaire, sur laquelle figurent le nom complet et la date de naissance.

Preuve d'adhésion à un club membre de Voile Canada ou à un autre organisme – Sont acceptables pour prouver l'adhésion ou l'affiliation :

- Une carte d'adhésion d'un club ou organisme membre de Voile Canada (ou d'une autre ANM de World Sailing); cette carte indique le nom et le type d'adhésion.
- Un document officiel original (ou une copie, un fax ou un fichier électronique), signé par le directeur du club ou de l'organisme membre de Voile Canada. Ce document doit être sur papier à en-tête du club ou de l'organisme et indiquer le nom des compétiteurs et leur type d'adhésion ou d'affiliation à l'organisme.
- Une référence sur place à la liste des membres se trouvant sur le site Web officiel de l'organisme; cette liste comprend le nom complet de chaque compétiteur ainsi que la nature de son adhésion ou de son affiliation.

La liste de tous les clubs et organismes membres de Voile Canada se trouve dans la [section des membres du site Web de Voile Canada](#).

Annexe 2



Ce formulaire est requis pour tous les athlètes de moins de 18 ans. Il doit être signé par le père, la mère, le tuteur ou toute personne agissant en son nom (*in loco parentis*).

DÉCLARATION PARENTALE (PÈRE, MÈRE, TUTEUR, PERSONNE AGISSANT *IN LOCO PARENTIS*) pour les participants aux épreuves de CORK

Épreuve : _____

Nom du concurrent : _____

Classe : _____ Numéro de voile : _____

Déclaration du père, de la mère, du tuteur ou de la personne agissant en son nom (*in loco parentis*) :

Je confirme que je suis le tuteur légal de ce concurrent ou que j'ai été mandaté par celui-ci pour agir en son nom. J'accepte la Décharge de responsabilité ci-dessous qui exclut le droit dudit concurrent mineur de réclamer une indemnisation dans certaines circonstances. Je confirme que ledit concurrent mineur est apte à participer à la régata. Je consens à ce qu'il se soumette aux procédures de dépistage de drogues et, si on lui demande, à ce qu'il fournisse un échantillon d'urine sous observation et pour analyse par un laboratoire accrédité.

Pendant la régata (cocher une case) :

Je serai responsable de ce concurrent tout au long la régata, et pendant qu'il sera sur l'eau, je serai disponible sur le site de la régata*.

La personne nommée ci-dessous, qui a accepté d'agir *in loco parentis*, sera responsable du concurrent tout au long la régata, et pendant que le concurrent sera sur l'eau, sera disponible sur le site de la régata*.

Décharge de responsabilité

Les concurrents sont responsables de leur sécurité, à terre et sur l'eau, et rien ne diminue cette responsabilité. Il leur appartient de décider si leur planche peut supporter les conditions météo présentes. S'ils mettent leur planche à l'eau et prennent la mer, les concurrents confirment que leur planche peut supporter les conditions et qu'ils sont eux-mêmes capables de naviguer dans ces conditions. Aucune action des organisateurs ne peut diminuer la responsabilité des propriétaires et concurrents, ni engager la responsabilité des organisateurs en cas de perte, dommages, décès ou blessures corporelles attribuables à la participation de la planche à une course. Le terme « organisateurs » regroupe toutes les personnes qui contribuent au déroulement de la régata. La présence de bateaux patrouilleurs ne dégage pas les propriétaires et concurrents de leurs responsabilités.

Nom du père, de la mère ou du tuteur : _____

Adresse : _____

Téléphone/cellulaire : _____

Personne agissant *in loco parentis* : _____

Téléphone/cellulaire : _____

Signature : _____

* « Site de la régata » : autant à terre que sur l'eau.



CORK International 2018

9-12 août

CLASSE :			
NUMÉRO DE VOILE :		CLUB DE VOILE :	
NOM DU BARREUR : Numéro de Voile Canada :		ANNÉE DE NAISSANCE : Homme / femme	
RUE :		VILLE :	
PROVINCE/ÉTAT :		CODE POSTAL/ZIP :	
PAYS :		TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :		Langue de préférence : français, anglais (encrer votre choix) ou autre _____	
NOM DE L'ÉQUIPIER : Numéro de Voile Canada :		Année de naissance : Homme / femme	
RUE :		VILLE :	
PROVINCE/ÉTAT :		CODE POSTAL/ZIP :	
PAYS :		TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :		Langue de préférence : français, anglais (encrer votre choix) ou autre _____	
Nom et numéro de cellulaire d'une personne à prévenir en cas d'urgence :			
MODE DE PAIEMENT			
MANDAT OU CARTE DE CRÉDIT POUR L'INSCRIPTION		MONTANT (TVH, 13 %, INCLUSE)	DATE :
CARTE : VISA _____ MC _____		NUMÉRO :	
DATE D'EXPIRATION : CODE DE SÉCURITÉ :		NOM INSCRIT SUR LA CARTE :	
SIGNATURE :			